

LE VISA D'ENTREE (ENTRY VISA)

Version : 05/05/2010

Ce visa vous permet de vous rendre en Inde pour un séjour de plus longue durée. De ce fait, il est particulièrement encadré et reste réservé aux cas suivants : personne d'origine indienne, conjoints étrangers d'une personne de nationalité ou d'origine indienne et ses enfants à charge; famille d'une personne partant avec un visa de travail (Employment Visa) ; personnes partant en retraite spirituelle (Auroville, Ramachandra Ashram...); personnes partant pour de l'alpinisme haut niveau ; personnes partant pour un stage en entreprise ; personnes partant en tant que volontaire pour une ONG.

En général, l'Ambassade de l'Inde délivre un visa valable pour la durée du déplacement prévu (6 mois, 1 an ou plus), à entrées multiples. Par ailleurs, ce visa est prolongeable en Inde auprès du FRO (Foreigner's Registration Office à Delhi) ou du FRRO (Foreigner's Regional Registration Office). Le visa d'entrée permet un séjour illimité pendant la durée de validité du visa mais tout séjour supérieur à 6 mois nécessite un enregistrement auprès du FRO/FRRO dans les 14 jours suivant l'arrivée en Inde.

LISTE DES DOCUMENTS POUR LE VISA D'ENTREE

- 1 Un passeport valide au minimum 6 mois (ou pour la période demandée, si supérieure) et ayant au moins trois pages vierges
- 2 Une photocopie de la page de données du passeport
- 3 Trois photographies conformes aux caractéristiques en vigueur
- 4 Deux formulaires de demande de visa remplis en ligne, datés et signés par le demandeur
- 5 Pour les personnes d'origine indienne : copie de la page de données du passeport où est inscrit le lieu de naissance en Inde ou copie du certificat de naissance ou copie livret de famille prouvant l'origine indienne
- 6 Pour les époux et enfants à charge d'une personne d'origine indienne : copie de la page de donnée du passeport où est inscrit le lieu de naissance en Inde, et/ou copie livret de famille et/ou copie de l'acte de mariage et/ou copie du certificat de naissance prouvant la relation à une personne d'origine indienne
- 7 Pour la famille du titulaire d'un visa de travail ou d'un visa d'affaire d'une validité de 5 ans : documents attestant leur lien avec le titulaire (documents officiels tels que : livret de famille, certificat de mariage, PACS) et, si la demande n'est pas faite en même temps, copie du visa du titulaire
- 8 Pour les études de yoga ou védiques : l'original en anglais de la lettre d'invitation de l'institution (ex : du Secrétaire d'Auroville ou de l'Ashram Ramachandra...)
- 9 Pour l'alpinisme : la lettre d'invitation du Ministry of Home Affairs ou du Indian Mountaineering Foundation
- 10 Pour les stages en entreprise (rémunération supérieure à 500 € / mois) : la lettre d'invitation personnelle de la compagnie indienne, sur papier en-tête et rédigé en anglais, précisant la nature et les modalités (durée et rémunération) du stage proposé
- 11 Pour le volontariat auprès d'une ONG : copie de la lettre d'invitation de l'ONG indienne et lettre de mission en anglais de l'ONG française
- 12 Les frais de services, les suppléments consulaires et les frais de visas

LISTE DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Si vous envoyez votre demande de visa par courrier

- Check-list pour un dépôt par voie postale

Si un mineur est inscrit dans votre passeport (une photo requise) ou si le requérant est mineur

- Photocopie du livret de famille (pages : époux, épouse, mineur concerné)
- Photocopie d'une pièce d'identité de chaque parent
- Autorisation de voyage signée par les deux parents

Si vous détenez un passeport étranger ou un titre de voyage français

- Formulaire de référence selon votre nationalité actuelle ou antérieure
- Si résident : photocopie de la carte de séjour ou facture EDF/France Télécom (facultatif, mais recommandé)
- Documents annexes éventuels selon votre nationalité actuelle ou antérieure

Si vous détenez un passeport français en étant d'origine sri lankaise, pakistanaise, chinoise, bangladaise ou afghane

- Formulaire de référence selon votre origine
- Documents annexes éventuels selon votre origine

Je certifie avoir fourni un dossier complet et affirme connaître et accepter le temps de traitement minimum que nécessite ma demande de visa.

Date : _____

Signature : _____

CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR L'INDE

VF Services (UK) Limited, 42-44 rue de Paradis, 75010 Paris